

HENRI QUEUILLE,

UN HOMME DE LA III^e RÉPUBLIQUE,

« SAUVEUR » – À TITRE PROVISOIRE – DE LA IV^e

FORMÉ DURANT LA PÉRIODE TRIOMPHANTE de la III^e République, une République à laquelle il restera toujours fidèle, surmontant avec succès l'épreuve de la guerre (ne fut-il pas président par intérim du Gouvernement provisoire de la République française à Alger en 1944 !), ayant pu, contrairement à tant de ses pairs, faire la transition avec une IV^e République qu'il acceptait sans enthousiasme, Henri Queuille a finalement pu, comme d'aucuns le constateront plus tard, « sauver » celle-ci – du moins provisoirement... Comment ? Et comment cet homme tranquille, qui semblait – pour certains – d'une autre époque, a-t-il pu en arriver là ?

« Vieil homme politique, habitué à connaître les imperfections des individus, et des peuples... » C'est ainsi que Queuille se qualifie lui-même en racontant dans son journal le premier entretien qu'il eut avec de Gaulle après son arrivée à Londres en avril 1943. Le « vieil homme politique » avait alors à peine cinquante-neuf ans. Mais il avait déjà une longue carrière derrière lui, une carrière qui avait été exemplaire – et qui le restera.

Né en Corrèze, à Neuvic-d'Ussel, en 1884 (la même année que Daladier et un an après Laval), Queuille mourra en 1970 (la même année que de Gaulle, son cadet de six ans). Toujours très attaché à son terroir, qui le lui rendait bien, il avait été élu maire de sa petite ville natale en 1912, conseiller général en 1913, député en 1914 et sénateur en 1935. Mobilisé en 1914 et 1916 comme médecin militaire, entré au Gouvernement pour la première fois en 1920 à l'âge de trente-cinq ans (puis élu président du Conseil général en 1921, poste qu'il occupera jusqu'en 1940), il devint le « recordman du portefeuille » entre 1924 et 1940. Ministre quasi inamovible de l'Agriculture, il passa en tout plus de huit

ans rue de Varenne, record jamais égalé. Il fut également, mais beaucoup plus brièvement, ministre de la Santé publique et ministre des PTT. Ministre des Travaux publics, il négocia la création de la SNCF en 1937. Bien placé dans la course à la présidence de la République en 1939, il verra Albert Lebrun prendre la décision de se représenter à la dernière minute, une décision qui entraînera pour ce dernier une fin de carrière désastreuse – et permettra à Queuille de poursuivre, plus tard, son parcours politique... Ministre du Ravitaillement lors de la défaite, redevenant sénateur lorsque Pétain succéda à Reynaud en juin 1940, il refusa de voter les pleins pouvoirs au nouveau chef du Gouvernement le mois suivant à Vichy et se retira en Corrèze où, abandonnant toutes ses fonctions politiques, il devint fabricant de charbon de bois. « Quel travail pour un ancien ministre ! » dira plus tard son chef charbonnier¹... Mais Queuille ne perdait pas de vue, loin de là, qu'il avait d'autres soucis et d'autres préoccupations. Le 14 avril 1943, après bien des aventures dont un faux départ, seul ministre de Reynaud (avec deux secrétaires d'État, Louis Jacquinot et de Gaulle lui-même) à faire le voyage en temps utile, il s'envola pour l'Angleterre.

Queuille passa quatre mois à Londres et un peu plus d'une année à Alger. Il restera fidèle à de Gaulle jusqu'au bout, mais – comme il le dira dans son journal – Queuille avait souvent « mal à son gaullisme ». Écœuré par des intrigues qui se multipliaient autour du chef de la France libre, essayant toujours de promouvoir l'unité de tous les Français résistants, il défendait de Gaulle en public et devant des tiers, mais ne manquait pas d'être parfois très franc avec lui en privé – notamment dans une longue lettre qu'il lui adressa à la fin de son séjour londonien. « Est-il opportun de paraître proclamer la République *seule* responsable de notre défaite, et de prendre plaisir à dénoncer des erreurs », lui demanda-t-il, par exemple. Et d'ajouter : « Je me garderai bien de ne pas reconnaître ses faiblesses. Je crois que des réformes importantes doivent être accomplies dans le régime démocratique français. Mais proclamer cette nécessité de réforme ne doit pas nous conduire à faire, sans répit, le procès de la France républicaine... » Malgré, ou peut-être, aussi, à cause de son franc-parler, de Gaulle utilisera au maximum les qualités, l'expérience et la caution que lui apportait Queuille. « Le général de Gaulle lui faisait grande confiance, lui remettait son intérim et se

1. L'auteur vient de publier *Henri Queuille en son temps (1884-1970), biographie* (Paris, La Table ronde, 1995), où on retrouvera les thèmes – et où sont citées les sources – de cet article.

déchargeait sur lui de tout le “détail” du gouvernement », résumera Edgar Faure dans ses Mémoires en parlant du rôle que joua Queuille à Alger. Mais son engagement fut limité dans le temps : dès son retour à Paris, en septembre 1944, son « contrat » rempli, il prit ses distances. « J’ai besoin de me reposer, je veux aller retrouver les miens et vous avez maintenant des hommes de la Troisième pour faire la relève », expliqua-t-il à de Gaulle. Il était, certes, fatigué. Mais en démissionnant, Queuille avait surtout fait – comme le fera de Gaulle lui-même un an et cinq mois plus tard, et toutes proportions gardées – un choix politique.

Malgré l’éclat de ses services pendant la guerre, Queuille dut repartir presque de zéro. Très pris par ses activités dans une Corrèze fortement marquée par la guerre, très fatigué également, il ne remplit guère ses fonctions de délégué à l’Assemblée consultative provisoire qui siégea à Paris entre novembre 1944 et août 1945. Mais il fut, sans difficulté, réélu maire de Neuvic et, un an après son retour, conseiller général. Cependant, il devait essuyer deux défaites retentissantes : le 29 octobre 1945, il fut battu aux élections pour la première Assemblée constituante et, toujours ce même mois, il ne fut pas réélu président du conseil général. Pis encore, du moins sur le plan des idées, près de 94 % des électeurs corréziens répondirent, le 29 octobre, « oui » à la question « Voulez-vous que l’Assemblée élue ce jour soit constituante ? » – une question à laquelle Queuille et ses collègues radicaux, hostiles à une refonte des institutions politiques de leur pays, avaient appelé à voter « non ». Se consacrant ensuite à la reconstruction du Parti radical, un parti que bien des observateurs croyaient mort avec la III^e République, Queuille ne sera pas candidat à la deuxième Assemblée constituante en juin 1946. Mais, heureusement pour la suite de sa carrière, il sera élu – de justesse – à la première législature de la IV^e République en novembre 1946. Et, réélu en 1951, il y restera jusqu’à la fin.

Queuille ne s’accommodera pas de gaieté de cœur des nouvelles institutions constitutionnelles de son pays. « Ambitieux, aveugles volontaires, ignorants des leçons de l’expérience, irréfléchis, les réformateurs de nos institutions ont donné la mesure de leur faible jugement », écrira-t-il dans un article publié par *La Dépêche du Midi*, le 7 janvier 1948. En poursuivant son argumentation, l’homme qui n’avait pas participé aux travaux des deux assemblées constituantes sera plus sévère encore. « Avaient-ils hérité, ces néophytes, de la chaleur démocratique de Danton, de la froide passion du bien public de Saint-Just ? C’est possible, mais point à coup sûr de la science appliquée, de la pénétration d’un Sieyès ou même, d’un Benjamin Constant. » Mais, surtout,

Queuille regrettait la disparition de la Constitution de la III^e République. « Qu'a donc gagné la démocratie française à la destruction de la vieille demeure constitutionnelle qui l'abritait jusqu'en juillet 1940 ? Rien, assurément... »

100 Mais il fallait faire avec, car, tant bien que mal, la IV^e République se mit en place. Le règne troublé du « tripartisme », c'est-à-dire des socialistes, communistes et MRP, qui avait suivi le départ du général de Gaulle en janvier 1946 et qui se disloquera dramatiquement en mai 1947, lorsque Ramadier mit fin aux fonctions ministérielles des communistes, fut suivi de celui de la prétendue « Troisième Force ». Ne représentant alors qu'un tiers environ de l'électorat, devant gouverner non seulement contre l'opposition de De Gaulle et de nombreux Français qui le suivaient mais aussi contre « le plus grand parti de France », la Troisième Force restera toujours très fragile. Les partis qui la composaient – MRP, SFIO, indépendants, radicaux et leurs alliés du RGR – étaient divisés sur une quantité de questions épineuses, dont la politique économique, financière et sociale à suivre, les problèmes coloniaux et militaires, l'Europe et – bien sûr – l'éternel problème de la laïcité. Les socialistes, toujours exposés à la surenchère des communistes à gauche et ennemis résolu du cléricanisme à droite, se montreront les plus aptes à faire tomber les gouvernements dirigés par leurs partenaires. Ils seront, en particulier, réticents envers l'autre principal parti de la Troisième Force, le MRP – qui sera, lui, animé de sentiments semblables à l'égard des socialistes, et redoutera toujours la concurrence du RPF auprès de l'électorat catholique. Les majorités gouvernementales, donc, seront toujours menacées d'éclatement. C'est dans ces conditions, entre autres, que Queuille sera appelé à gouverner : car seize mois après la fin du tripartisme il tenait à son tour le gouvernail.

La France allait mal, très mal, lorsque Vincent Auriol fit appel à Queuille. « L'état d'anarchie de ce pays est épouvantable. Il faut redresser rudement et rapidement la situation avec la plus grande énergie », écrivit le président de la République dans son journal le 31 août 1948. La crise politique durait en effet depuis environ sept longues semaines : le premier gouvernement de Robert Schuman avait sombré en juillet ; celui d'André Marie, le 28 août ; et un nouveau gouvernement Schuman allait être renversé à son tour le 7 septembre. Plus morose encore qu'Auriol, le Corrèzien Edmond Michelet parla dans ses cahiers, le 4 septembre, de « toute cette décomposition qui sent le cadavre, celui d'un régime ». Mais Michelet, au moins, qui plaçait ses espoirs dans un retour du général de Gaulle, pouvait trouver un peu de réconfort dans

un sondage du même mois selon lequel 51 % des personnes interrogées souhaitaient la dissolution du Parlement et de nouvelles élections générales. L'opinion française, d'ailleurs, ne se souciait pas uniquement des problèmes intérieurs – car le blocus de Berlin par les Soviétiques se poursuivait et la guerre froide battait son plein. Selon un sondage réalisé le mois suivant, 41 % des Français s'attendaient à une nouvelle guerre dans les cinq années à venir, 32 % seulement étant d'un avis contraire... Mais citons en dernier André Siegfried qui, dans *L'Année politique*, résumera – sans fard – la situation devant laquelle Queuille allait se retrouver. « Au Parlement, le travail législatif est paralysé. Dans le pays, une trésorerie gênée, une agitation sociale sourde, une nette montée des prix, l'impatience des syndicats, la lassitude et la désaffection de l'opinion. A l'étranger, une opinion internationale qui juge la France sans indulgence... »

101

Appelé par Auriol (après un refus d'Herriot), Queuille accepta d'entrer dans la mêlée – mais tout en prenant des précautions. Il tint, par exemple, à corriger dans la pratique un des défauts de la Constitution qu'il avait critiquée dans ses articles huit mois plus tôt : pour la première fois, afin d'éviter un second vote de confiance, l'Assemblée sera appelée à voter en même temps pour une politique et pour un gouvernement qui sera pratiquement constitué. La formation de celui-ci – pour souder et élargir sa majorité, il sera nombreux, du moins pour l'époque – ne se fit pas sans mal, notamment en ce qui concernait un poste évidemment clé. « Il n'a pas de ministre des Finances, nota Auriol dans son journal. Pflimlin, que je lui avais suggéré, a refusé ; René Mayer et Mendès France aussi. » Mais Queuille, suivant l'exemple de Poincaré (l'un de ses héros) en 1926, trouva une solution. « Il les prend lui-même, ce qui est courageux... » Le 11 septembre, à 0 heure, il fut investi président du Conseil par 350 députés, soit 40 de plus que le minimum requis. Mais tout restait à faire. Ou, comme l'écrivit Rémy Roure, l'éditorialiste du *Monde*, Queuille partait à la conquête de la Toison d'or, la mission qui lui était confiée étant de « parer au plus pressé », c'est-à-dire « d'éviter dans l'immédiat la débâcle de la monnaie, de renflouer la trésorerie aux abois, de sauver le pays d'une catastrophe dont les conséquences pour tous les Français seraient incalculables ».

Le danger le plus immédiat venait, en effet, de la très grande crise économique et financière qui frappait le pays. Pour Queuille, donc, l'essentiel était de remettre en ordre les finances publiques. « L'inflation est pour la nation la maladie la plus redoutable, avait-il déclaré devant l'Assemblée le soir de son investiture. Je ne vous apporterai à cet égard

aucune solution inédite. J'ai seulement la volonté d'appliquer immédiatement les mesures qui s'imposent aujourd'hui comme elles s'imposaient hier à mes prédécesseurs... » Deux semaines plus tard, les « mesures qui s'imposent » (sinon un « plan Queuille ») étaient en place – des mesures forcément impopulaires qui seront difficiles (le mot est faible) à faire accepter par les Français en général et leurs députés en particulier... Il dut également gagner la confiance des représentants américains : le déblocage des fonds du plan Marshall – une impérieuse nécessité – ne pouvait être opéré, selon un accord bilatéral signé en juin, que lorsque la France aurait donné une preuve certaine de sa volonté de restaurer ses finances – une préoccupation que partageait pleinement Queuille... La très grande grève des mineurs (qui atteindra son paroxysme vers la fin du mois d'octobre) faillira compromettre non seulement l'équilibre budgétaire si péniblement maintenu jusque-là, mais également toute l'économie du pays. Il y aura aussi, bien sûr, des batailles épiques à l'Assemblée, notamment lors du vote du budget en décembre. Mais Queuille maintiendra son cap. En janvier 1949, il y eut le succès éclatant d'un emprunt national pour la reconstruction et l'équipement – connu sous le nom d'« emprunt à 5 % ». En février, enfin, Queuille cédera le poste de ministre des Finances à Maurice Petsche, qui restera en place, dans six gouvernements successifs, jusqu'en 1952 – période qui vit le démarrage des « trente glorieuses ».

Queuille traversera encore des hauts et des bas sur les plans économique et financier (son gouvernement prendra fin en octobre après une dévaluation de la livre sterling), mais il laissera derrière lui une situation durablement transformée. Comme l'écrira avec admiration Edgar Faure, qui fit son entrée au Gouvernement pour la première fois en succédant à Petsche en février 1949 au poste de sous-secrétaire d'État aux Finances, « le prétendu immobilisme de M. Queuille et la prétendue orthodoxie de M. Petsche ont gagné la Marne du franc ». Écoutons aussi le témoignage de Wilfried Baumgartner, qui avait vécu de près, lui aussi, toute cette période. « Il me souvient qu'après avoir été nommé ministre des Finances par le général de Gaulle, j'eus l'occasion, dans une déclaration, de placer la phrase suivante : "Les historiens de l'avenir rendront sans doute un certain hommage à la politique économique de la IV^e République ; ce n'est pas sur ce plan qu'elle a succombé." » En parlant ainsi, ajouta Baumgartner, « je pensais notamment à M. Henri Queuille ».

Les moments les plus dramatiques que Queuille dut passer en tant que chef du Gouvernement eurent lieu au cours de la violente grève des

mineurs de l'automne 1948. Déclenchée le 4 octobre, décidée sans limitation de durée par la CGT (c'est-à-dire par les stratèges du Parti communiste), celle-ci se durcissait très vite. Le soir du 9, devant l'ampleur que prenait la crise, Queuille lança par voie de la radio un appel aux mineurs en leur demandant de réfléchir, et en soulignant, aussi, le caractère politique de l'action dans laquelle ils s'étaient engagés. « Le droit de grève est un droit sacré », leur dit-il. Et d'ajouter, plus fort encore : « Le gouvernement affirme qu'il ne tolérera pas de pareilles menaces pour le régime républicain qu'il est résolu à défendre. Il usera des moyens nécessaires pour faire cesser une agitation qui prend un caractère insurrectionnel... »

Sinon « insurrectionnelle » (et avec le recul de l'histoire il semble évident que l'action menée par les grévistes n'avait pas cette nature si l'on entend par là que les communistes visaient à prendre le pouvoir en France), la grève avait un caractère essentiellement politique, et elle constituait, incontestablement, un défi au Gouvernement de la part du Parti communiste. Ce défi ainsi que la riposte du Gouvernement – il ne manquera pas d'user des « moyens nécessaires » – furent sans merci. A titre d'exemples : quarante blessés parmi les forces de l'ordre à Villerupt, en Meurthe-et-Moselle ; un sous-préfet pris en otage – brièvement – à Béthune ; une véritable bataille rangée près de Firminy, non loin de Saint-Étienne, où un mineur fut tué ; et une brigade entière de gendarmerie prise en otage à Montceau-les-Mines, désarmée et descendue au fond d'un puits... Ce fut lors de ce dernier drame que Queuille, épaulé par son ministre de l'Intérieur, Jules Moch (qui avait vécu une grève similaire l'année précédente), prit sur lui la responsabilité de faire envoyer un télégramme chiffré aux préfets prévoyant les conditions dans lesquelles les troupes pouvaient ouvrir le feu. « C'est intolérable, j'ai donné l'ordre de tirer s'ils ne relâchent pas ces représentants de l'autorité », confia-t-il le soir même à un proche ami. « Vous me connaissez, je ne vais peut-être pas très bien dormir cette nuit. » Les grévistes relâcheront leurs otages, et on ne tirera pas. Mais ailleurs les affrontements continuaient : de très violentes échauffourées eurent lieu dans le bassin d'Alès, où le service d'ordre fit intervenir des tanks ; des coups de feu furent tirés, et un gréviste perdit la vie. Ce sera le dernier mort. Montrant sa force et n'hésitant pas à l'utiliser, le Gouvernement accéléra la reprise en main des houillères, lesquelles furent pratiquement libérées de leurs occupants le 2 novembre. Queuille et son gouvernement avaient franchi, encore une fois, une passe difficile.

Queuille avait dramatisé à souhait le défi que le Parti communiste

adressait à son gouvernement et au régime, mais il ne réagit pas de la même façon face au défi que lançaient alors les gaullistes. Ses relations avec de Gaulle avaient été – et resteront – complexes. Il avait fidèlement suivi le chef de la France libre pendant la guerre. Les deux hommes avaient, chacun de très bonne foi, des conceptions différentes de la République et des institutions qu’il fallait pour gérer au mieux leur pays. Ces différences se transformeront en affrontements politiques au cours de la IV^e République, mais le passé en commun ne sera pas oublié. Queuille relèvera le « défi gaulliste », mais ce sera à sa manière. Et, toujours à sa manière, il l’enlisa.

104 Loin de procéder à une dissolution de l’Assemblée nationale comme le réclamaient les gaullistes, Queuille fit ajourner les élections cantonales prévues pour octobre 1948, brisant ainsi l’élan du RPF qui avait le vent en poupe depuis les élections municipales du mois d’octobre précédent. Comprenant qu’il fallait à tout prix gagner du temps (tenues en mars 1949, les cantonales n’allaient nullement constituer un « raz de marée gaulliste »), Queuille opposera au mouvement de son ancien chef « la politique du hérisson », dédramatisant presque toujours, et ne montrant son autorité que lorsqu’il le fallait – notamment en faisant retirer à de Gaulle son escorte militaire après de violents incidents survenus au mois de novembre à Grenoble, au cours desquels un jeune militant communiste fut tué par le service d’ordre et une quinzaine de personnes gravement blessées. Ce fut, en effet, une période peu glorieuse dans l’histoire du gaullisme, mais les excès étaient, quand même, surtout verbaux. Au cours d’une conférence de presse le 1^{er} octobre, par exemple, utilisant le langage qu’il avait employé jadis contre Vichy, de Gaulle alla jusqu’à dénier toute légitimité au gouvernement dont Queuille était le chef. « On est sorti de la légitimité ; si les communistes revenaient au gouvernement, on achèverait de sortir de la légalité... »

Laissant le plus souvent de côté de telles attaques (cette dernière se produisit quatre jours avant le déclenchement de la grève des mineurs), Queuille continuera à jouer, avec son sang-froid habituel, un jeu très serré contre les gaullistes. Mais ce fut, toutefois, surtout en modifiant la situation politique et en remportant des succès sur le plan économique qu’il leur faisait obstacle. En 1951, de retour au pouvoir, il leur portera encore un coup sévère – sinon fatal – en faisant voter la loi sur les apparentements avant les élections législatives de cette même année, loi qui privera le RPF d’une trentaine d’élus, une loi que son prédécesseur, René Pleven, n’avait pas pu faire voter. Mais ce fut en 1948-1949, en pro-

curant le calme au pays, que Queuille réussit à enliser le mouvement politique que de Gaulle avait fondé en 1947.

« On peut évoquer Fabius Cunctator qui sauve la République », écrivit Jacques Chapsal en parlant de l'« année Queuille » dans son livre *La Vie politique en France depuis 1940*. « La pression RPF retombera, le PCF est fortement tenu en respect, le franc se stabilise », résume Jean Charlot dans *Le Gaullisme d'opposition, 1946-1958*. En bref, ajouta-t-il, Queuille « sauva le régime ». Pour « régime » et pour « République », il faut lire, bien entendu, la IV^e République.

Queuille s'était mis au service de celle-ci, comme il avait été au service de la III^e République qui l'avait formé – et au service du général de Gaulle pendant la guerre. Homme de gouvernement, radical de gestion, et professionnel de la politique, c'était – on peut dire – dans la nature des choses. Mais il apportait d'autres qualités encore, parfois plus rares. Homme intègre, d'une rectitude morale proverbiale, il ne s'enrichit jamais dans la vie politique, au contraire. Travailleur acharné, toujours tourné vers le concret, sachant distinguer l'essentiel de l'accessoire, et nullement sectaire, il avait un sens de l'État très poussé. Fidèle en amitié, il restait aussi toujours fidèle à ses idées – et notamment à celles qu'il avait héritées de la vieille tradition républicaine et radicale qui l'avait si fortement marqué.

105

Comme l'atteste le dernier discours que fit Queuille à la tribune de l'Assemblée nationale... Le 13 février 1958, prenant la parole au cours d'un débat sur un projet de réforme constitutionnelle, Henri Queuille souligna d'abord les défauts de la Constitution en vigueur, et – comme il le faisait si souvent – incita ses collègues à la prudence. Mais citons les dernières paroles d'un homme qui était entré dans l'hémicycle pour la première fois quarante-quatre années plus tôt : « Je dois ajouter, mesdames, messieurs, que si nous rencontrons des difficultés, s'il devient de plus en plus malaisé de dégager une majorité, si les parlementaires connaissent des exigences trop grandes, c'est parce que le sens civique a disparu. On ne voit plus, comme autrefois, défendre les institutions : il ne se constitue plus de groupements ayant uniquement pour objet de servir l'intérêt de l'État ou celui d'un parti républicain. Aujourd'hui, on considère le député comme un porteur de contraintes qui doit essayer d'obtenir du gouvernement l'asservissement à tels ou tels intérêts. C'est contre cette conception qu'ensemble les républicains doivent se dresser et agir pour faire admettre au pays l'arbitrage de ceux qui ont la responsabilité de diriger le pays. Déjà, à l'époque où les gouvernements duraient davantage, c'était la voie qu'indiquaient Waldeck-Rousseau,

Poincaré, Clemenceau, encore que ce dernier dirigeait les destinées du pays en temps de guerre. Alors, on faisait la défense républicaine. Je voudrais que les partis reprissent cette action afin d'éviter au régime des jours difficiles qu'il ne manquerait certainement pas de connaître s'il ne se disciplinait pas. Cette prière que je vous adresse vient d'un vieux parlementaire qui va descendre de cette tribune pour une des dernières fois de sa vie. Il vous l'adresse au nom de la République qu'il a servie. Il vous l'adresse parce qu'il ne veut pas que vous puissiez un jour vous reprocher de ne pas avoir été prévenus et dire : Cassandra l'avait bien prévu. »

106 Queuille parlait avec son cœur, mais l'Histoire marchait à grands pas. D'autres revendications et d'autres voix se faisaient entendre – et d'autres hommes étaient chargés des affaires de la France. Le vieux républicain avait pu donner un ballon d'oxygène à la IV^e République en 1948-1949, mais, à partir de 1954, vieillissant et fatigué, il ne fut plus jamais ministre. Président du Conseil, il avait ramené le calme dans le pays. Il avait, aussi, réussi à enliser le mouvement gaulliste de l'époque. Mais ce ne fut que partie remise – une partie qui se jouera dorénavant sans lui. De nouveaux drames arrivaient ; la IV^e République allait vers sa fin ; et de Gaulle attendait à Colombey-les-Deux-Églises. Trois mois, jour pour jour, après le dernier discours prononcé par Queuille à l'Assemblée nationale, l'émeute du 13 mai 1958 éclatait à Alger.

R É S U M É

Homme de gouvernement formé durant la période triomphante de la III^e République, Henri Queuille, en faisant face avec finesse à une situation politique, économique et financière dramatique et aux défis gaulliste et communiste, notamment au cours de l'« année Queuille » (1948-1949), réussira à donner un répit à une IV^e République dont il avait pourtant rejeté la Constitution.